



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



PROTOCOLE D'ACCORD

entre
l'Organisation mondiale des douanes
et l'Administration des douanes de la République tchèque
concernant la création d'un Centre régional de dressage de chiens de
l'Organisation mondiale des douanes
à Heřmanice, République tchèque

L'Organisation mondiale des douanes¹, ci-après dénommée OMD, et l'Administration des douanes de la République tchèque :

CONSCIENTES des défis considérables auxquels les administrations des douanes doivent faire face en raison de l'augmentation des volumes d'échanges, de la mondialisation des échanges et de l'intégration régionale;

CONSCIENTES que l'évolution des structures du commerce, la nécessité d'améliorer la facilitation des échanges et d'augmenter la production avec des moyens limités, appellent un renforcement de la coopération entre les administrations des douanes et avec l'OMD;

RECONNAISSANT que la diffusion des renseignements, la formation et l'assistance technique sont indispensables à la mise en œuvre uniforme des conventions, recommandations et autres normes internationales importantes ayant trait à la douane;

RECONNAISSANT que l'OMD apporte une formation et une assistance technique utiles et pertinentes à ses Membres;

conviennent de ce qui suit :

¹ Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière.

Article premier

L'OMD et l'Administration des douanes de la République tchèque établissent un Centre régional de dressage de chiens de l'OMD à Heřmanice.

L'OMD utilise les installations du centre de dressage de chiens existant aux fins de la formation de maîtres-chiens et de dressage de chiens, au niveau régional, pour la détection de substances narcotiques, de produits du tabac et, éventuellement, d'autres matières (billets de banque, explosifs, etc.).

Article 2

Afin d'atteindre les objectifs visés à l'Article premier, l'Administration des douanes de la République tchèque met à la disposition de l'OMD son centre de dressage de chiens existant.

Article 3

L'Administration des douanes de la République tchèque continue à être propriétaire de ce centre de dressage de chiens, à le gérer et à l'utiliser pour ses propres programmes nationaux et internationaux.

Article 4

1. Les Parties s'informent mutuellement de leurs programmes de dressage respectifs en vue de définir les modalités d'utilisation des installations du Centre régional de dressage de chiens de l'OMD.
2. Moyennant un préavis qui ne saurait être inférieur à deux mois, l'OMD notifie l'Administration des douanes de la République tchèque de chaque événement prévu et lui communique les renseignements nécessaires en vue de confirmer cet événement.
3. Dans un délai d'un mois à compter de la signature du présent Protocole d'accord, les Parties désignent les fonctionnaires de liaison chargés de coordonner toute question découlant de sa mise en œuvre.

Article 5

Modalités techniques régissant l'utilisation du Centre régional de dressage de chiens de l'OMD

L'Administration des douanes de la République tchèque met à la disposition de l'OMD des terrains, des salles de cours avec des aides au dressage, des salles de réunion, des logements pour les stagiaires, des enclos pour les chiens, des moyens de transport spéciaux et autres aménagements du centre de dressage de chiens existant.

Article 6

1. Le présent Protocole d'accord entre en vigueur à la date de sa signature.
2. Chacune des Parties peut à tout moment mettre fin au présent Protocole d'accord par notification écrite. Le présent Protocole d'accord sera réputé caduc dès réception de ladite notification par l'autre Partie.
3. Le présent Protocole d'accord peut être amendé par écrit par consentement mutuel des Parties.

Fait à Heřmanice, République tchèque, le 27 mai 2005, en deux exemplaires originaux, dans les langues anglaise, française et tchèque, les trois textes faisant également foi. En cas de divergence d'interprétation, le texte en langue anglaise prévaudra.



Michel Danet
Secrétaire général
Organisation mondiale des douanes



Zdeněk Ríchtr
Directeur général
Direction générale des douanes
de la
République tchèque